



Conseil de sécurité

Distr. générale
8 janvier 2019
Français
Original : arabe

Lettre datée du 7 janvier 2019, adressée au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

Dans le prolongement des crimes et agressions commis par les États-Unis d'Amérique contre des civils sur le sol syrien dans le cadre de la coalition internationale illégitime constituée en août 2014 sous prétexte de combattre l'organisation terroriste Daech, des raids aériens menés le 4 janvier 2019 ont entraîné la mort de 10 civils, dont quatre enfants, dans la localité de Kechkiyé dans le sud-est de la province de Deïr el-Zor.

Ce nouvel épisode survient moins d'un jour après le massacre de 11 civils dans le village de Chaafé et la destruction d'un grand nombre d'habitations.

Alors que la République arabe syrienne a lancé des mises en garde au sujet de ces atrocités dans des dizaines de lettres adressées au Secrétaire général et à la Présidence du Conseil de sécurité, l'obstination des pays membres de cette coalition dirigée par les États-Unis à commettre des massacres contre des civils syriens et à détruire leurs habitations et leurs moyens de subsistance montre qu'il est essentiel de dénoncer le mépris croissant affiché à l'égard de la Charte des Nations Unies, du Conseil de sécurité, des dispositions du droit international et des quatre Conventions de Genève relatives à la protection des civils en temps de guerre. Ce comportement révèle également l'étendue de la fausseté et de l'hypocrisie de ces pays qui ne visent pas, lors de leurs opérations militaires, des groupements de terroristes de Daech dans la région de Deïr el-Zor mais des zones densément peuplées de civils innocents. Il va sans dire que cette coalition, depuis qu'elle a été constituée, ne cherche, par ses agissements, qu'à instaurer les conditions propices pour permettre à cette organisation terroriste criminelle de survivre et de se renforcer.

Cette coalition a reconnu publiquement, il y a quelques jours, avoir tué plus de 1 500 civils syriens lors de ses opérations dans l'est du pays, preuve s'il en faut, qu'elle tue des civils innocents, femmes et enfants, même si le nombre réel de victimes est de loin supérieur au chiffre annoncé. Il faudrait que les pays membres de la coalition criminelle qui prétend respecter la Charte et les droits de l'homme et épargner la vie d'innocents s'en retirent immédiatement et révèlent ses objectifs véritables, ce qui mènerait à sa dissolution et lui retirerait toute légitimité, de façon à empêcher cette machine de guerre de tuer au nom de tous ces pays. La Syrie exhorte les pays qui mettent leurs avions de combat au service de cette coalition criminelle à cesser de se rendre complices du meurtre de civils innocents.



La République arabe syrienne prie de nouveau instamment le Conseil de sécurité de s'acquitter de ses responsabilités et d'agir résolument de toute urgence, afin de mettre un terme à ces agressions et ces massacres et à la destruction systématique des infrastructures du pays, et d'établir un instrument international indépendant et impartial pour enquêter sur ces crimes, en poursuivre les auteurs, les condamner et les punir, et dédommager les familles des victimes. Elle souligne que le mutisme persistant observé par le Conseil face à ces agressions, à ces crimes et à ceux qui les commettent et le fait d'éluder ses responsabilités en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales et de prévention des crimes de guerre, de crimes de génocide et de crimes contre l'humanité, qui sont commis chaque jour de sang-froid et en toute immoralité par cette coalition, en bafouant les valeurs humanitaires et les principes juridiques, consacreront une culture d'impunité inquiétante, porteront atteinte au prestige et à l'autorité du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale et rendront ces principaux organes moins à même de s'acquitter des responsabilités que leur confère la Charte des Nations Unies.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,
Ambassadeur
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**
